
Conseil Municipal du 02 mars 2023
Procès-Verbal

Convocation : le 20 février 2023

Le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour **le jeudi 02 mars 2023 à 19h00**

Ordre du Jour :

- ✧ Désignation du secrétaire de séance
- ✧ Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2023
- ✧ Délibération autorisant le protocole transactionnel avec SRB
- ✧ Modification n°1 du PLU : décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale Suite à l'avis conforme de la MRAE Auvergne-Rhône-Alpes
- ✧ Validation du compte de gestion 2022
- ✧ Approbation du compte administratif 2022
- ✧ Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 02 mars 2023, à 19H00, sous la présidence de M. Pierre Chautemps, Maire de Burdignin.

Etaient présents : Annie Bel, Katia Dupraz, Stéphanie Falcone, Carole Venant, Alexandre Rosay, Philippe Donche, David Frapsauce, Jean-Philippe Thévenod, Hélène Duvillard.

Absents excusés : Marianne Carrier, Mickaël Desalmand, Christine Billieux, Christian Nambride, Erick Dupuit.

** Désignation du secrétaire de séance.*

Hélène Duvillard est nommée secrétaire de séance.

** Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2023*

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

** Délibération autorisant le protocole transactionnel avec le SRB*

Le conseil décide à l'unanimité d'accepter le protocole transactionnel avec le Syndicat des Rocailles Bellecombe et autorise le maire à signer la convention.

** Modification n°1 du PLU : décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale suite à l'avis conforme de la MARE Auvergne Rhône-Alpes*

Les membres présents approuvent la décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale suite à l'avis conforme de la MRAE Auvergne-Rhône-Alpes sauf un élu qui s'abstient (Katia Dupraz)

** Validation du compte de gestion 2022*

Le conseil municipal émet un avis favorable au compte de gestion de Mme Grozinger et de Monsieur Cussonneau, comptables à la trésorerie de Bonneville pour le budget général.

** Approbation du compte administratif 2022*

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget général, présenté par Carole Venant, adjointe au Maire, qui présente un excédent de 900 621.21 euros.

** Questions et informations diverses*

Demande de mettre à l'ordre du jour la délégation du maire pour la prochaine réunion de conseil.

